

COMPTE-RENDU DE LA SESSION DE PRINTEMPS 2015 DE LA SECTION 6 DU COMITE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

1 au 5 juin 2015

La section est composée de :

Leila Amgoud (membre du bureau), DR CNRS, IRIT.
Frédérique Bassino (présidente), PU, LIPN.
Guillaume Beslon, PU, LIRIS.
François Bodin, PU, IRISA.
Patricia Bouyer-Decitre, DR CNRS, LSV.
Giuseppe Castagna, DR CNRS, PPS.
Rachida Chabane, Gestionnaire de Ressources Humaines, MOY200.
Marie-Pierre Combeau, Ingénieur d'étude, I3S.
Evelyne Contejean, CR CNRS, LRI.
Pierre Crescenzo, MCF, I3S.
Pascal Dayre, Ingénieur de recherche, IRIT.
Hugo Gimbert (secrétaire scientifique), CR CNRS, LaBRI.
Isabelle Guerin-Lassous (membre du bureau), PU, Université Lyon 1.
Mathieu Latapy, DR CNRS, LIP6.
Pierre Lopez, DR CNRS, LAAS.
Frédéric Magniez (membre du bureau), DR CNRS, LIAFA.
Pascal Poizat, PU, LIP6.
Yann Ponty, CR CNRS, UMI PIMS.
Guillaume Raschia, MCF, LINA.
Marie-Christine Rousset, PU, LIG.
Sophie Tison, PU, LIFL.

Voici l'essentiel des tâches qui ont incombé à la section lors de cette session :

- avis sur les renouvellements de GDR ou d'unités.
- avis sur les demandes de créations ou associations d'unités, groupements de recherches (GdR), laboratoires internationaux associés (LIA) et fédérations de recherches,
- évaluations des chercheurs, suivis post-évaluations, éméritats,
- avis sur les reconstitutions de carrières des chercheurs récemment recrutés
- expertises diverses sur les unités et GdR (changements de direction, création d'équipes, ...)

La section transmet ses rapports aux instituts compétents et n'a qu'un rôle consultatif sur l'ensemble des questions qu'elle examine, hormis les sujets relatifs aux concours.

La section produit un « rapport de section » pour tous les dossiers évalués. Ces rapports de section sont disponibles pour les chercheurs dans leur espace personnel. Les directeurs d'unité ont accès aux rapports de section (chercheurs et unités) dans leur espace laboratoire.

Le site de la section est disponible à l'adresse : <http://cn6.fr> . La section encourage les chercheurs et les laboratoires à mettre sur leurs propres pages un lien vers ce site afin que les informations et conseils qui y sont prodigués soient correctement référencés par les moteurs de recherche.

La session de printemps 2015 de la section 6 du Comité national débute le 1 juin 2015 à 10h30.

I. Discussion avec la direction de l'INS2I

Michel Bidoit, directeur de l'INS2I, et Jean Mairesse, Directeur adjoint scientifique INS2I en charge du secteur informatique et des laboratoires rattachés principalement à la section 6, ont échangé avec la section sur les sujets suivants.

Accueils en délégation. Le nombre de supports est constant. La campagne 2015 a connu une baisse marquée et inexplicquée du nombre de demandes (2/3), baisse constatée pour l'INS2I mais pas les autres instituts. Le calendrier a été avancé cette année, il est toujours compliqué de faire les arbitrages de site une fois que le classement a convergé au sein du CNRS, du fait du nombre d'acteurs et du calendrier. Trois ou quatre dossiers classés A par la section n'ont pas reçu de délégation car le nombre de délégations était trop élevé sur certains sites et il a fallu arbitrer entre instituts : il y a un quota du nombre d'ETPT par sites, qui met les instituts en concurrence.

Actions incitatives. 2015 a été une année faste en terme d'actions incitatives. L'appel PEPS commun avec l'INSMI a connu une forte augmentation de son enveloppe, 40% des soumissions ont été retenues. Dans le cadre de l'année thématique science des données, cinq CDD ingénieur ont été attribués. Les projets PEPS jeunes chercheuses/jeunes chercheurs : ils sont ouverts aux chercheurs CNRS ainsi qu'aux MCF, très gros succès, augmentation de l'enveloppe (260k). En cours campagne ingénieur plateforme sciences des données, l'institut est déçu par le peu de réponse dans le cadre de l'appel. PEPS en cours « équipement pour plateformes », bouclé fin juin début juillet.

Bilan campagne concours chercheurs 2015. Michel Bidoit (MB) souligne que le jury de la section 6 n'a pas respecté un des deux coloriages demandés sur le concours CR2 « calcul haute performance et cloud computing ». Frédérique Bassino (FB) répond que le classement du jury était basé sur la qualité des dossiers. MB souligne que les dossiers retenus sont de qualité, le concours garde une forte attractivité. Les affectations des candidats retenus par le jury d'admission posent toujours des problèmes combinatoires, d'autant plus que les unités sont susceptibles d'accueillir des lauréats issus de plusieurs concours, typiquement les concours des sections 6,7,41,36,51 en ce qui concerne l'INS2I, sachant qu'il n'est pas raisonnable d'affecter trop de chercheurs dans la même unité la même année.

La plupart des candidats proposent au moins deux voire trois projets d'intégration par candidature, ce qui est très fortement conseillé à la fois par la section et par l'INS2I.

Composition des jurys d'admission. Question de la présidente Frédérique Bassino : qui est choisi et pourquoi? Réponse de MB: il y a un jury CID pour tout le CNRS. L'institut doit fournir une liste de x noms pour qu'un seul soit finalement retenu. Concernant la composition des jurys d'admission CR, il y a beaucoup de règles à respecter : pas trop de membres de l'institut, nombre impair de représentants des sections, au moins un INRIA, il faut équilibrer les compétences. La composition n'est publiée qu'une fois que la décision de composition est signée, les suppléants doivent être disponibles rapidement donc de préférence Franciliens.

A propos de l'attribution des médailles 2015. L'institut demande aux sections de proposer deux noms pour chaque médaille: un homme une femme pour la médaille de bronze et un homme et une femme pour la médaille d'argent. Jocelyne Troquaz membre de la section 7, ne pouvait pas être proposée directement par la section 7, elle a été proposée par l'institut. MB demande aux sections de proposer des noms qui ont fait preuve de mobilité géographique dans leur carrière.

Sur les dossiers à l'ordre du jour. MB fait part de ses remarques à propos des demandes d'évaluation de l'institut à la section, il fait en particulier part de sa satisfaction à propos de la fusion LIAFA-PPS, entamée il y a six ans, qui devrait donner prochainement naissance à l'IRIF.

II. Questions diverses

Concours Handicap. La section propose d'auditionner Tom Guérout au concours CNRS Handicap.

Comités HCERES. La section désigne ses représentants dans les comités d'experts de l'HCERES:

- IRISA: Isabelle Guérin-Lassous, suppléant Pascal Poizat + élu C Pascal Dayre.
- LIMOS: Pierre Lopez + élu C Pascal Dayre.
- GREYC: Leila Amgoud
- LINA-IRCYN : Frédérique Bassino (co-présidente) / Marie-Pierre Combeau

I. Évaluations unités et structures

Renouvellements d'association au CNRS. La section examine 14 demandes d'avis de pertinence de renouvellements d'associations au CNRS et donne les avis suivants:

- **Très favorable** : G-SCOP, LaBRI, LIP, LIRIS, IRIT, VERIMAG, LIG, LAAS, TIMC-IMAG, LBBE, LJK
- **Favorable** : SFR INNOVACS (FR3391), LHC (UMR5516)
- **Sans avis** : CCIN2P3 (USR6402)

Fusion d'UMR. La section donne un avis très favorable à la fusion des UMR LIAFA et PPS pour constituer l'« IRIF » (Institut de Recherche en Informatique

Fondamentale).

Renouvellements de GdR. La section donne un avis très favorable aux quatre demandes de renouvellement des GdR : GPL, RO, ASR et MASCOT-NUM. Dans le cas des GdR GPL, RO et ASR la section a auditionné les porteurs de projet.

UMI. La section donne un avis très favorable au renouvellement du JFLI en tant qu'UMI (Japon) et un avis favorable au renouvellement de l'UMI LAFMIA. La section donne un avis très favorable au bilan de l'UMI IMMI.

Création de LIA. La section auditionne deux porteurs de projets de créations de LIA. La section donne un avis très favorable à la création du LIA ROI-TML, porté par Saïd Hanafi et Bernard Gendron. La section donne un avis défavorable à la création du LIA LIT.

Fédération de recherche. La section donne un avis très favorable à la création de la fédération de recherche « MathSTIC » impliquant les laboratoires LAGA, LIPN et L2TI. La section donne un avis très favorable au renouvellement du Pôle Grenoble Cognition. La section donne un avis défavorable aux créations des fédérations de recherche GAIA et FRE "Transports terrestres et mobilité".

Changements de direction d'unités. La section donne un avis très favorable aux changements de direction d'unité :

- GDR3002 QUILLIOT Nouveau directeur : Alain QUILLIOT à compter du 01/01/2016
- GDR3168 DUCHIEN Nouveau directeur : Pierre-Etienne MOREAU à compte du 01/01/2016
- GDR725 SENAC Nouveau directeur : André-Luc BEYLOT à compter du 01/01/2016
- PP15_FOUQUERE FOUQUERE Nouveau directeur : FOUQUERE Christophe à compter du 01/01/2016
- UMR5104 HALBWACHS à la nomination de Florence MARANINCHI en qualité de directrice et Susanne GRAF en qualité de directrice adjointe à compter du 01/01/2016.
- UMR5205 BASKURT à la nomination de Mohand Saïd HACID en qualité de directeur et de Florent DUPONT, Jean-Marc Petit et Christophe GARCIA en qualité de directeurs adjoints.
- UMR5505 DAYDE à la nomination de Michel Daydé en qualité de directeur et de Jean-Pierre Jessel, Philippe Joly et Michelle Sibilla en qualité de directeurs adjoints.
- UMR5506 PIERROT à la nomination de Philippe POIGNET en qualité de directeur, de Christophe PAUL et Michel RENOVELL en qualités de directeurs adjoints.
- UMR5800 WEIL à la nomination de DOMENGER Jean-Philippe en qualité de directeur à compter du 01/01/2016.

VI. Évaluations chercheurs

Évaluations de chercheurs. La section effectue 1 évaluation de chercheur suite à une demande de réexamen d'un chercheur en suivi post-évaluation et donne un avis favorable. La section examine 102 évaluations de chercheurs et donne 2 avis réservés, 9 avis différés et 91 avis favorables.

Reconstitution de carrière. La section donne un avis très favorable à 7 reconstitutions de carrière.

Divers. La section donne un avis très favorable à un renouvellement de mise à disposition et à trois demandes d'évaluation permanente par une 2^{ème} section ou CID.

Eméritats. La section examine deux premières demandes et donne un avis très favorable et un avis défavorable. La section examine deux demandes de renouvellement et donne deux avis très favorables.

Suivis post-évaluations (SPE). Les SPE sont des procédures mises en place par les ressources humaines du CNRS pour les chercheurs en difficulté, en particulier dans le cas où les sections émettent des avis réservés ou des avis d'alerte au moment de l'évaluation de l'activité d'un chercheur. Des échanges directs entre les correspondants de la section et les délégations régionales ont permis d'obtenir des informations récentes sur certains dossiers. La section examine l'évolution des SPE en cours.

La session de printemps 2015 de la section 6 du Comité national se termine le 5 juin à 16h.

Ce compte rendu a été rédigé par Hugo GIMBERT, secrétaire scientifique de la section 6. Il a été relu par les membres de la section avant sa diffusion.